

très rapidement aux prix, car les exportateurs canadiens, nonobstant les conseils et les avertissements paternels du ministre, voudront profiter de la situation. Le résultat sera certes une hausse des prix à l'exportation et partout ailleurs, une augmentation plus considérable des bénéfices quand les bénéfices étaient jusque-là suffisants. Quel avantage possible peut-il résulter de cela? Tout cela signifie des prix plus élevés pour les Canadiens.

Je vous dirai, monsieur l'Orateur, qu'il y a un autre aspect sinistre à ce budget. Ce budget représente une protection par voie de dépréciation monétaire. On s'attend à une certaine expansion, à moins que d'autres pays ne s'avisent d'user de représailles. Il suffit d'examiner l'histoire financière de la France et des États-Unis, notamment le pétrin dans lequel l'Europe s'est mise dans le passé, pour mesurer le danger de pareille ligne de conduite.

Et le Fonds monétaire international? Dans quelle mesure le Canada a-t-il tenu parole, dans quelle mesure reste-t-il à la hauteur des grandes réalisations obtenues jusqu'ici sur le plan financier? De plus, la protection accordée à certains par cette dévaluation a pour conséquence, si nous l'analysons bien, que les Canadiens paieront dorénavant plus cher pour les biens produits.

Voici l'alternative qui s'offre à nous, monsieur l'Orateur, si nous voulons réaliser le plein emploi. Nous pouvons améliorer l'économie, mais le budget ne le fait pas, et il ne fait rien dans ce sens. Nous pouvons d'autre part subventionner l'industrie marginale en acceptant des normes inférieures; c'est ce que le gouvernement actuel fait. Quant au taux du change dont il est question dans le budget, il est certain que la dévaluation détruit rapidement l'élément de la concurrence, cet élément de première importance auquel les Canadiens auraient dû s'attacher ces derniers mois et ces dernières années. La dévaluation du change n'augmente pas d'un iota l'efficacité de l'économie.

Considérons la question sous un angle tout différent. Jusqu'à maintenant, disons, nous avons joui d'un taux de change libre. Le premier ministre (M. Diefenbaker) a récemment préconisé le régime de la libre entreprise. Avant ce budget-ci, le taux de change était libre. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire un taux de change fondé sur les cours quotidiens du marché, en définitive sur la balance des paiements. Et qu'en est-il de l'autre possibilité, celle d'avoir un taux de change fixe, comme pendant les années 1939 à 1950? Le système peut fonctionner; il a certains avantages. Un taux du change fixe garantit quelques assurances au commerce. Toutefois,

le présent gouvernement n'a donné au Canada ni l'un ni l'autre. Il a donné au Canada, si je puis dire en termes parlementaires, un taux hybride flexible, mais assujéti aux manifestations politiques.

Le ministre nous donne maintenant un taux dirigé sur lequel agit le marché, grâce à une action officielle, celle de la Banque, et par suite de l'indécision du gouvernement lui-même. Nous avons combiné avec la loi naturelle de l'offre et de la demande l'influence économique de la Banque et l'influence politique du gouvernement. Je signale à la Chambre en toute sincérité que l'avenir du pays se trouve dans une situation dangereuse et désavantageuse.

Comment le ministre se propose-t-il de «manipuler» le taux de la façon et dans la mesure qu'il croit souhaitables? En achetant, sur le marché, des dollars des États-Unis, et pour cela nous avons besoin de disponibilités. Où pourrions-nous les trouver, quand nous avons un régime qui, par son budget actuel, a accumulé des frais d'intérêt qui s'élèvent à eux seuls à quelque 200 millions de dollars par année? Où trouverons-nous l'argent nécessaire pour acheter ces dollars américains? Pour ma part, je crois que nous avons le choix de deux choses. Ou bien nous devons emprunter davantage, ou bien nous devons recourir à la planche à billets; le choix n'est pas très encourageant. Il faut que ce soit l'un ou l'autre.

J'estime que la décision est irréfléchie pour une autre raison. Nous avons eu un programme sans action. Que résultera vraisemblablement de cette politique économique? Une des premières choses que nous devons attendre, je pense, ce sera une forte augmentation des placements américains au Canada —et j'ai toujours cru que c'est une des choses auxquelles s'oppose énergiquement le cabinet —mais non pas des placements américains comme par le passé, visant à établir quelques nouvelles industries et à les faire prospérer, non pas des placements à des fins spéculatives comportant quelque risque, mais ce genre de placements consistant dans l'achat par des Américains de maisons canadiennes, d'établissements commerciaux déjà existants, de ce qui rapporte déjà des bénéfices, de valeurs et d'actions et quoi encore au Canada.

Ne pouvons-nous pas dire en toute justice que tout ce qui peut sortir de tout cela, c'est-à-dire du conflit Coyne-Fleming, c'est que personne ne gagnera? Peu importe les faits, peu importe ce qu'on nous dira à la Chambre, ni l'un ni l'autre ne peuvent gagner. Seul tout le Canada peut y perdre. Lorsqu'on pose au chef de l'opposition (M. Pearson), à l'occasion d'une entrevue à la télévision ou